

<https://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/artic/e/dans-l-eglise-tous-les-abus-sont-permis-sauf-d-assister-a-la-messe-celebree>

**Dans l'Eglise tous les abus  
sont permis sauf d'assister à la  
messe célébrée dans la forme  
liturgique qui a irrigué les  
âmes de toute l'Eglise pendant  
des centaines d'années**



Date de mise en ligne : vendredi 6 août 2021

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## **Dans l'Eglise tous les abus sont permis sauf d'assister à la messe célébrée dans la forme liturgique qui a irrigué les âmes et toute l'Eglise pendant des centaines d'années**

« Nemo, lecteur du Forum Catholique, exposait hier les décisions de Mgr Roland Minnerath concernant la communauté de fidèles de Dijon jusqu'ici desservie par des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre.

Hier à la messe, quelques nouvelles de plusieurs sources concordantes :

- Les deux prêtres de la Fraternité Saint-Pierre, expulsée du diocèse, sont "remplacés" par trois diocésains.
- L'un d'entre eux, qui sait célébrer la messe ancienne, va être nommé curé d'une des plus grandes paroisses de Dijon, ce qui ne va pas le rendre très disponible.
- Un autre ne l'a célébrée qu'une fois et ne manifesterait pas un enthousiasme fou.
- L'autorisation ne concerne que la messe, les autres sacrements seront donnés dans le rite réformé : la confirmation aura lieu ainsi à la cathédrale.
- La permission ne concerne que les dimanches : plus de messes de semaine, plus de semaine sainte, plus de messe de minuit.
- Les obsèques se feront dans le rite réformé.

Il y a des diocèses où il fait bon vivre et mourir, merci Monseigneur pour vos largesses, et, comme vous nous l'avez dit, vous êtes bien le garant de l'unité, on ira sans doute voir ailleurs. J'ai des amis qui étaient très modérés, vous seriez surpris de leur évolution.

Ces informations recourent beaucoup d'informations obtenues y compris auprès de prêtres du diocèse.

Dans sa grande mansuétude, Mgr Minnerath ouvre grands les portes du prieuré de la Fraternité Saint-Pie X (Prieuré de la Sainte-Famille) aux fidèles qui jusqu'ici se réunissaient en la Basilique de la Maison Natale de Saint-Bernard à Fontaine les Dijon. Il nous livre ainsi l'interprétation implicite du Motu Proprio du Pape François.

Aujourd'hui, nous l'avons déjà écrit, dans l'Eglise tous les abus sont permis sauf d'assister à la messe célébrée dans la forme liturgique qui a irrigué les âmes et toute l'Eglise pendant des centaines d'années. Nous ne nous laisserons pas expulser de l'Eglise et nous dénoncerons les nombreux abus que certains ne veulent plus voir.

Il faudra malgré tout que les évêques se réveillent... nous attendons que nos évêques soient de bons pasteurs comme ils le sont y compris avec les non-catholiques de tout bord, et non de liquidateurs judiciaires.

Avec les dijonnais, nous sommes encore certains à espérer qu'un confrère de Mgr Minnerath prendra son téléphone pour lui ouvrir les yeux et le faire revenir à la raison. »

Site source :

[Riposte catholique](#)